

DECISION MUNICIPALE n° D20230720-095

Mairie d'Ussel
 Département de la Corrèze
 République Française

	Service	Service Culturel
	Type	Contrat de cession de spectacle
Matière	8.9	Domaines de compétences par thèmes - culture
Concert	ENSEMBLE ZELLIG	
Dates	Jeudi 20 juillet 2023	
Lieu	Eglise Saint Martin d'Ussel	
Attributaire	AMELI – Association Musique en Limousin	

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Décide,

Article 1 : Est approuvée la prise en charge du contrat relatif au concert de l'Ensemble ZELLING produit par l'Association AMELI – domiciliée à Esteyriches 19160 LA TRONCHE– proposé par le service culturel dans le cadre de la saison 2022-2023.

Article 2 : Le présent contrat a pour objet l'organisation d'un concert de de l'Ensemble ZELLING, présenté le jeudi 20 juillet à 21 heures à l'Eglise Saint-Martin d'Ussel.

Article 3 : Le montant total de cette prestation s'élève à **1 582.50 € T.T.C.**

Article 4 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 20 juillet 2023

Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze



Christophe Arfeuillère
Christophe ARFEUILLÈRE